

# L'HORIZON

*"avancez aussi loin que vous pouvez voir et, quand vous y arriverez, vous verrez toujours plus loin"*

Vol. 16 No. 2

MAI 2004

## SOMMAIRE

Message du Président d'élection	page	2
Mot du président Michel Hubert		3
Déclarations de candidatures		4
Programme de Nickolas A. Gagnon		11
Programme de Guylaine Moisan		12
Programme de Jacques Hardy		13
Programme de Jean-François Plathier		14
Programme de Gilles Bergeron		16
Programme de Denis Légaré		17
Procédure de votation		18

### Publication officielle du Syndicat des agents de la paix en Services correctionnels du Québec

Toute correspondance devra être acheminée au:  
4906, boul. Gouin Est  
Montréal (Québec) H1G 1A4  
(514) 328-7774 ext.: 1-800-361-3559 (sans frais)

Photocomposition: Carole Boulanger  
Impression: Les Impressions Stampa Inc.  
Tirage: 2 200 exemplaires

N.B.: Le journal "L'Horizon" est publié par le Syndicat des agents de la paix en Services correctionnels du Québec. À moins d'avis contraire, les articles parus dans ce journal ne reflètent pas nécessairement les tendances de l'Exécutif national.

## ÉLECTIONS 2004

### Postes en élections

#### POSTE DE VICE-PRÉSIDENT



Nickolas A. Gagnon

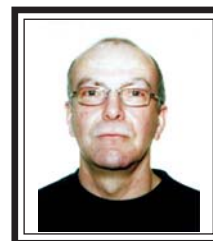


Guylaine Moisan

#### POSTE DE RESPONS. DES GRIEFS ET ACCIDENTS DE TRAVAIL



Robin Dubé



Jacques Hardy



Jean-François Plathier

#### POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Gilles Bergeron



Denis Légaré



## MOT DE VOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT NATIONAL

Chers confrères, chères consœurs,

J'aimerais aujourd'hui vous faire connaître les raisons qui m'ont motivé à poser ma candidature en regard du poste de Président national du SAPSCQ. Lors de mon élection en 2000 comme Secrétaire général du Syndicat, j'avais la perception que nous étions tous solidaires (membres, délégués et membres de l'Exécutif national), au sein d'une organisation syndicale mature. Les derniers mois m'auront prouvé le contraire.

D'un idéal de représentation des membres au meilleur de leurs intérêts, j'ai vu notre organisation bifurquer de ce qui me semblait être le droit chemin. J'ai été confronté à la dure réalité d'une scission entre mes valeurs syndicales et celles de certains des membres de l'Exécutif national. Ne pouvant plus accepter les orientations et visées du Président démissionnaire, j'ai décidé d'assumer mes positions divergentes et ce, malgré les conséquences possibles. Il n'en demeure pas moins que le contexte de mésentente au sein de l'Exécutif national et les appuis que j'ai reçus m'auront motivé à poser ma candidature comme Président national.

Pour l'instant, il ne sert à rien de s'apitoyer sur le passé, il nous faut regarder vers l'avenir. Il est inutile de vouloir aujourd'hui faire le procès de qui que ce soit.

Mon objectif à court terme est d'essayer de réparer, en tout ou en partie, les dommages causés à l'organisation par la dissension des derniers mois. Pour ce faire, il me faudra prendre contact avec chacune des sections et voir de quelles façons nous pourrions travailler ensemble à l'amélioration de nos conditions de travail. Il nous faut recréer un climat de confiance entre les membres de l'Exécutif national, les instances, les exécutifs de section, et également entre les membres et l'organisation.

Mon premier objectif vise le renouvellement de notre convention collective à laquelle est intrinsèquement liée la finalité du dossier de la classification. Nous devons obtenir le maximum de reconnaissance de la part de l'employeur en regard de nos conditions de travail et de notre rémunération. Le projet de renouvellement de notre convention collective a été adopté le 12 mai dernier et **le dépôt du projet de renouvellement auprès de l'employeur est prévu le 1er juin prochain.**

Le dossier de la modernisation de l'État (réingénierie) doit être également pris en considération avec énormément d'intérêts. La privatisation de certains secteurs d'activités et/ou d'établissements de détention complets sont au cœur des préoccupations qui doivent nous animer. Il serait inacceptable de voir notre champ de compétences occupé par le secteur privé. Nous devons prendre collectivement toutes les mesures nécessaires afin de conserver ce qui nous appartient : notre expertise et nos emplois.

Je m'engage également à proposer des amendements à notre Constitution qui seraient en accord avec la volonté des membres. Plusieurs des éléments proposés dans le projet de restructuration

syndicale étaient fort valables et auraient mérité un meilleur traitement. Que l'on parle de l'implication des gens des régions à la vie syndicale et aux prises de décisions, du devoir des membres, de la féminisation du nom du Syndicat, de la modification du Fonds de Défense Syndicale afin d'élargir son accessibilité dès la première journée de grève, lock-out, ou journée d'étude, ainsi que de pouvoir se servir d'une portion annuelle des revenus d'intérêts pour la formation de nos délégués syndicaux me semblait réaliste. En complément, nous devons également revoir notre modèle de représentativité lors des instances et réévaluer la pertinence de tenir des élections au niveau national en alternance aux deux (2) ans, ce qui défavorise le concept d'équipe.

Je m'engage également à favoriser la reprise des écoles de formation dès l'automne prochain afin de compenser le manque de formation syndicale de ces dernières années. Plusieurs nouveaux délégués syndicaux se sont joints aux sections locales et il est inconcevable de laisser ces gens sans aucune formation. La formation doit être un outil accessible pour tous les délégués et nous devons faire en sorte d'être proactifs dans la formation de nos officiers syndicaux.

Bientôt, le recours judiciaire des requérants CADO connaîtra son dénouement. Nous devons, à la lecture du jugement, prendre le temps de bien réfléchir aux options possibles. Nous devons évaluer correctement la situation afin de mettre fin à l'exclusion des fonctions syndicales qui touchent les requérants CADO.

Au niveau financier, nous devons rationaliser nos dépenses afin de conserver le taux de cotisation actuel. Selon mon appréciation, nous devrions être en mesure de retrouver notre équilibre budgétaire en limitant le nombre de comités pouvant être utiles à l'organisation.

La durée du mandat pour lequel je vous demande votre appui est de deux (2) ans. Au terme de cette période, les membres seront appelés à juger de mes performances comme Président et de mes réalisations syndicales. C'est donc avec force, conviction et intégrité que je m'engage à vous représenter au meilleur de mes connaissances afin d'obtenir le maximum d'un employeur qui se doit au respect de ses employés. Je crois être capable d'exercer le leadership nécessaire aux fonctions de Président du SAPSCQ. Le défi de refaire de notre Syndicat une organisation au service des membres sera ma priorité. Le renouvellement de notre convention collective devra être le moteur de la réunification des membres, sans laquelle rien n'est possible.

Je m'engage par la présente à mettre tout en œuvre afin d'arriver à faire de notre organisation syndicale une équipe gagnante où le travail d'équipe primera sur l'individualisme.

Syndicalement vôtre !

Michel Hubert  
Président national du SAPSCQ

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **NICKOLAS A. GAGNON**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Vice-président** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUM SYNDICAL

Lieu de résidence : Montréal  
Travaillant à la détention de Rivière-des-Prairies  
Date d'entrée en fonction : 1990



## Expérience syndicale :

De juillet 2002 à mars 2004 : Vice-président national au SAPSCQ  
De 2001 à juillet 2002 : Membre de plusieurs comités reliés à la santé – sécurité au niveau national  
De 1999 à juillet 2002 : Délégué en santé – sécurité et co-président du comité santé – sécurité de l'établissement Rivière-des-Prairies  
De 1999 à 2001 : Membre du comité de surveillance du Syndicat

## Ce que je propose :

Plusieurs d'entre vous se demandent pourquoi j'ai quitté mon poste de Vice-président national avant même les élections.

Ma première raison était celle d'une personne frustrée de voir autant de comportement nombriliste et machiavélique autour de lui. Ceci m'empêchait d'accomplir ce en quoi je croyais et ce que j'avais promis aux membres lors de ma précédente campagne électorale.

Lorsque je suis arrivé au Syndicat national, j'avais de grandes idées. Pour la première fois de notre histoire syndicale, un « jeune » qui a un statut d'occasionnel, surnuméraire et temps partiel pendant plus de dix (10) ans, se retrouvait au National. Sans déchanté, j'ai vite réalisé que la bataille pour faire valoir et rapprocher les réalités de travail disparates des ASC allait être coriace. J'ai quand même réussi à accomplir plusieurs de mes promesses électorales, en totalité ou en parties, mais comprenez qu'il faut prévoir un mandat complet de quatre (4) ans ou plus pour accomplir tout changement significatif. Les premières années ne servent qu'à s'orienter et maîtriser les façons de faire de notre organisation et de ceux avec qui nous avons une relation d'affaires.

Je n'avais et je n'ai encore aucun désir d'occuper une chaise au National et d'y être un simple figurant avec les poings et pieds liés. Pour cette raison, je vous promets de continuer à faire des commentaires et poser des questions qui « dérangent » *l'ordre établi* si vous me remettez au poste de Vice-président national. Et je sais que, sous la gouverne de Michel Hubert au poste de Président national, l'organisation sera entre bonnes mains.

Lors de la parution de l'édition spéciale du journal l'Horizon portant sur les élections paraissant à la fin du mois de mai 2004, je vous présenterai en détail ce que je veux accomplir lors de mon prochain mandat.

C'est pour les raisons décrites ci-haut que je demande votre appui pour le poste de Vice-président national.

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **GUYLAINE MOISAN**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Vice-présidente** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUMSYNDICAL

Lieu de résidence : Amos, Abitibi  
Travaillant à la détention d'Amos  
Date d'entrée en fonction : 1992

### Expérience syndicale :

De 2002 à aujourd'hui : Membre du Comité national de la Condition féminine  
De 2000 à janvier 2004 : Présidente de la section locale d'Amos  
De 1999 à janvier 2004 : Responsable locale des dossiers de griefs et accidents de travail pour la section d'Amos  
De 1996 à aujourd'hui : Déléguée en santé et sécurité et co-présidente du comité SST à la détention d'Amos



### Ce que je propose :

Je modifie ma mise en candidature après mûre réflexion car je crois avoir les qualités requises se rapportant plus spécifiquement au poste de vice-présidente. Depuis les débuts de ma carrière, je me suis toujours intéressée à la vie syndicale, autant aux niveaux local que national. Je me suis impliquée afin d'améliorer les conditions de travail de mes confrères et consœurs au sein de l'établissement de détention d'Amos. J'ai débuté en m'impliquant à la remise en force du comité de santé et sécurité du travail accompli par l'équipe tout au long de ces années. Par la suite, j'ai cumulé les fonctions de responsable des dossiers de griefs ainsi que celles de présidente de ma section, et j'ai participé activement aux Conseils et Congrès du SAPSCQ. Durant l'année 2003, avec l'aide de mes collègues, nous avons ensemble travaillé afin de rendre le Comité national de la condition féminine plus actif. Dans l'ensemble, j'ai su conserver tout au long de mes différents mandats, le respect des membres de ma section car j'ai toujours travaillé avec une vision collective.

Je crois que l'année 2004 en sera une de grand changement au sein de l'organisation syndicale, et nous aurons beaucoup à accomplir afin de dynamiser et unifier l'ensemble des agents en services correctionnels ainsi que les représentants et représentantes de sections à travers la province vers un but commun : **rebâtir notre vision collective et nous solidifier en tant qu'organisation.**

Les sujets qui me préoccupent sont :

- La négociation sur la convention collective (amoindrir les distinctions entre les différents statuts d'employés, finaliser le dossier de la relativité salariale, instaurer des critères d'embauche et la formation pour le nouveau personnel afin de l'adapter au besoin du milieu, etc.);
- Faire la révision des normes sécuritaires et favoriser une uniformité dans les façons de travailler à travers l'ensemble des établissements de détention;
- Actualiser le dossier de conciliation travail / famille au sein du MSP;
- Supporter et aider les représentants de sections locales;
- Favoriser une meilleure intégration et formation des représentants de l'ensemble des sections;
- Améliorer la qualité de vie au travail versus la santé mentale du personnel (RIPOST);
- Améliorer et favoriser la communication entre les sections et le national;
- Travailler à réintégrer les ascv sous la responsabilité du milieu fermé afin d'éviter la division au sein de notre organisation.

Nos prédécesseurs ont travaillé très fort pour la cause syndicale mais il nous reste encore beaucoup à faire. Par la présente, je m'engage à consacrer toutes mes énergies à travailler à l'amélioration des conditions de travail de mes confrères et consœurs agents et agentes des services correctionnels à travers la province. Je sollicite votre appui pour ma candidature au poste de **Vice-présidente** au sein de l'équipe qui vous représentera au National.

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **ROBIN DUBÉ**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Responsable des griefs et accidents de travail** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUMSYNDICAL

Lieu de résidence : Montréal  
Travaillant à la détention de Rivière-des-Prairies  
Date d'entrée en fonction : 1991



## Expérience syndicale :

En février 2002 : Mise sur pied et secrétaire de la section du DESMO Montréal Est  
De 1997 à 2000 : Président local de la section de Rivière-des-Prairies  
De 1994 à 1997 : Président, membre CSS à Joliette  
De 1992 à 1994 : Délégué à Bordeaux

## Ce que je propose :

J'ai 13 ans d'expérience au ministère de la Sécurité publique du Québec – 13 ans à m'impliquer quotidiennement à titre de membre. De plus, j'ai occupé différents postes au sein de l'exécutif local de notre syndicat, tels que président, agent de griefs, membre du comité santé et sécurité, président d'élection et ce, dans différents établissements. Au fil des ans, j'ai appris à bien connaître nos milieux de travail, ainsi que notre employeur.

De par mon implication depuis mon entrée en service et parce que j'ai à cœur les intérêts et la sécurité de mes confrères et consœurs de travail, et ce, indépendamment de leur statut, je sollicite un mandat au poste de Responsable des griefs et accidents de travail.

Si vous m'accordez ce mandat, je m'engage à :

- Faire respecter intégralement notre convention collective et participer activement à l'amélioration de celle-ci;
- Traiter avec diligence tous les griefs qui me seront soumis;
- Faire circuler toute l'information pertinente qui peut avoir un impact sur notre travail, tels que des décisions arbitrales, jugements de différents tribunaux, etc.;
- Tenir des rencontres ou des conférences téléphoniques où seraient conviés tous les délégués aux griefs et ce, dans le but que tous sachent ce qui se passe dans les autres prisons du Québec en matière de griefs. Cette tribune serait le forum privilégié qui nous permettrait d'échanger, de se rapprocher, de mieux se connaître et de se solidariser. Plus nous serons informés collectivement sur nos différentes problématiques, meilleures seront nos interventions à tous les niveaux;
- Être présent dans vos sections lorsque les exécutifs locaux en manifesteront le désir afin de les soutenir dans leurs dossiers;
- Offrir information, formation et support à tous les délégués aux griefs.

P.S. Je suis disposé à vous rencontrer afin de répondre à vos questions et à recevoir vos commentaires. Veuillez laisser vos coordonnées dans ma boîte vocale au (514) 494-3930, poste 5654 ou par GroupWise ou par courrier électronique : [dubr02.sprdp21@msp.gouv.qc.ca](mailto:dubr02.sprdp21@msp.gouv.qc.ca)

*N.B. Veuillez prendre note que M. Dubé ne présente pas de programme plus détaillé que celui proposé dans son curriculum vitae. C'est volontairement qu'il n'utilise pas sa ou ses pages réservées pour élaborer son programme.*

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

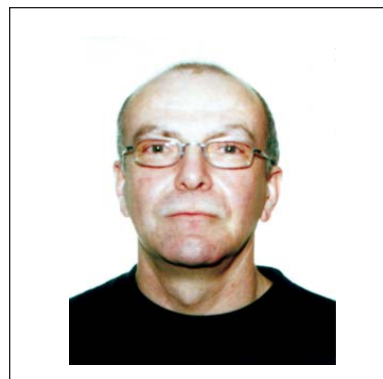
Je, **JACQUES HARDY**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Responsable des griefs et accidents de travail** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUM SYNDICAL

Lieu de résidence : Rimouski

Travaillant à la détention de Rimouski

Date d'entrée en fonction : 1991



## Expérience syndicale :

De 2001 à 2003 : Membre du Comité de surveillance

De 1995 à 2003 : Vice-président et président local de la section de Rimouski

De 1992 à 1994 : Délégué aux griefs de la détention de Rivière-du-Loup

De 1974 à 1979 : Délégué de section pour les MÉTALLOS de la CIE minière I.O.C. de Sept-Îles

## Ce que je propose :

Depuis 2001, l'organisation syndicale vit une période de déchirement. D'ailleurs, le constat est qu'une partie des énergies sont centrées sur les conflits qui règnent au sein de l'Exécutif national.

Pendant ce temps, alors que les exécutifs locaux représentent la première ligne de service de notre organisation, nous retrouvons quelques sections en **TUTELLE**. Nous nous devons de corriger cette situation pour le bien-être de l'organisation et de rebâtir une solidarité qui est essentielle à l'amélioration de notre qualité de vie au travail.

Pour ce faire, je m'engage à promouvoir l'action syndicale auprès des membres et de faciliter le travail des exécutifs locaux.

Afin de soutenir l'unité syndicale auprès des membres, il faut que ceux-ci puissent reconnaître une telle valeur au sein de l'Exécutif national.

Il est primordial pour moi que l'ensemble des délégués locaux aient la même information. Il devient nécessaire de supporter les délégués et de les outiller convenablement afin qu'ils puissent réaliser leur mandat (formation continue).

Je sollicite votre appui pour ma candidature au poste de Responsable des griefs et accidents de travail.

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **JEAN-FRANÇOIS PLATHIER**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Responsable des griefs et accidents de travail** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUMSYNDICAL

Lieu de résidence : Mont St-Hilaire

Travaillant à la DSTC

Date d'entrée en fonction : 2001

### Expérience syndicale :

De 2002 à aujourd'hui : Vice-président et Président de la DSTC

De 2001 à 2002 : Surveillant pénitentiaire en disponibilité de la Prison de la Santé ASC à RDP (Québec-France)

De 1993 à 2001 : Surveillant pénitentiaire à la Prison de la Santé (Paris-France) :

- Mise en place du premier service d'unité de Consultations et de soins ambulatoires;
- Participation active aux tables rondes des premières commissions d'enquêtes de l'assemblée nationale dans les prisons françaises;
- Responsable syndical UFAP-premier syndicat majoritaire de gardiens de prison;
- Élaboration stratégique des grandes lignes syndicales;
- Organisation et participation des grandes grèves 98-99 ayant conduit à une redistribution budgétaire du ministère en faveur des prisons françaises;
- Participation à l'unité d'intervention rapide de la santé.

De 1992 à 1993 : Agent de projet chez ACX industries Brest-France :

- Participation et achat de matériel pour la réalisation de plusieurs projets : mâts pour le bateau Ville de Paris engagé dans la course de l'Amérique pour Pierre 1<sup>er</sup> trimaran ayant emporté la course autour du monde en solitaire barré par Florence Arthaud, etc.

De 1990 à 1992 : Militaire au 41<sup>ème</sup> régiment d'infanterie :

- Chef de groupe des nouveaux arrivants;
- Chef de section au Cambodge pour l'ONU – mission APRONUC;
- Chef de combat 00;
- Coordination et supervision d'une section en situation critique;
- Animation et dispensation de nombreux cours de réadaptation pour analphabètes.

### Informations professionnelles :

- Première année de DEUG de droit en 1990 (équivalent 1<sup>er</sup> cycle universitaire au Québec);
- Baccalauréat de sciences économiques et sociales en 1989 (Équivalent DEC en sciences humaines);
- Formation à l'école nationale de l'administration pénitentiaire : cours suivis en psychologie, psychosociologie, self-défense, etc.;
- Nombreuses formations :
  - Gestion de la violence en situation critique;
  - Formation technique active de sécurité;
  - Gestion de personnel;
- Attestation de premiers secours dispensés par la Croix Rouge française.

### Divers :

- 6 Utilisation de Word, Excel, etc.
- 6 Permis de conduire 5 et 4A
- 6 Passion des voyages



# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **GILLES BERGERON**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Secrétaire général** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUM SYNDICAL

Lieu de résidence : Montréal  
Travaillant à la détention de Bordeaux  
Date d'entrée en fonction : 1978



## Expérience syndicale :

De 2002 à 2003 : Délégué SST et agent de liaison à Bordeaux  
De 1997 à 2000 : Secrétaire général du SAPSCQ  
De 1989 à 1996 : Secrétaire; vice-président et président local de la section locale de la DSTC  
De 1984 à 1987 : Secrétaire général du SAPSCQ

## Ce que je propose :

Depuis quelque temps, j'observe ce qui se passe au National et je ne peux rester indifférent. Après avoir consacré temps et énergie aux membres et ce, pour deux (2) mandats, je ne peux laisser aller les choses. C'est pourquoi je pose ma candidature au poste de Secrétaire général.

Présentement, il faut arrêter l'hémorragie, tant au niveau de l'unité du National, des sections et des membres. Il faut également arrêter les dépenses et rétablir une saine gestion. Pour terminer, il ne faut pas oublier la prochaine négociation.

Pour arrêter l'hémorragie au niveau du National, des sections et des membres, il faut du leadership, c'est-à-dire, se fixer des objectifs pour le bien-être collectif et tenter de les atteindre le mieux possible, et laisser de côté les petits intérêts personnels.

À mon départ du National, les finances du Syndicat étaient en très bon état, ce qui n'est plus le cas. Notre Syndicat n'a pas les moyens d'avoir des comités dispendieux qui viennent soutenir les idées et les intérêts du président.

La négociation de la convention collective est l'un des buts premiers du Syndicat, alors, cela devrait être un objectif commun à tous. Il faut être en mesure de conserver les acquis et d'améliorer les parties les plus faibles de notre convention. Pour ce faire, il faut cesser les disputes et employer nos énergies **au bien collectif des membres**. Les négociations s'annoncent difficiles, nous aurons besoin des membres, des sections, des exécutifs de section et de l'Exécutif national uni afin d'atteindre nos objectifs.

Si, comme moi, vous en avez assez des chicanes, des intérêts personnels et de la dilapidation de l'argent des membres, exercer votre droit de vote et voter pour moi au poste de Secrétaire général.

Merci et bon vote

# DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je, **DENIS LÉGARÉ**, déclare que je pose ma candidature au poste de **Secrétaire général** au sein de l'Exécutif national.

## CURRICULUMSYNDICAL

Lieu de résidence : Québec  
Travaillant à la détention de Québec  
Date d'entrée en fonction : 1988

### Expérience syndicale :

De 1998 à 2004 : Délégué à la condition féminine de la section locale du CDQ  
De 2000 à 2004 : Vice-président de la section locale du CDQ et autres mandats

### Ce que je propose :



Chers confrères, chères consœurs,

Le moment est venu de vous proposer ma candidature comme secrétaire général du SAPSCQ. Je travaille au Centre de détention de Québec depuis 1988. Si vous désirez une vraie personne qui connaît bien les étapes du service correctionnel, alors je suis l'homme qu'il vous faut.

J'ai fait mes débuts comme occasionnel (surnuméraire), par la suite, j'ai été T.P.R., et aujourd'hui, je suis permanent. Ayant acquis beaucoup d'expérience dans différents épisodes comme A.S.C., je crois être un élément positif pour faire avancer la cause des « chemises bleues ». Je suis bien conscient que notre organisation syndicale vit présentement une période de tiraillement. Nous devons ensemble, et ce peu importe le statut de la personne, redresser le leadership de notre organisation et, afin de corriger cette situation, nous devons déployer dans les prochains mois, une stratégie constructive au sein de notre organisation pour démontrer l'engagement et s'identifier dans chacun de nos établissements.

Alors, comme individu impliqué, je m'engage à faire reconnaître nos droits et à réviser les conditions de travail actuelles afin d'améliorer notre qualité de vie.

Dans le contexte actuel, nous devons réagir aux nombreux problèmes face à l'employeur. Pour certains d'entre vous, quand viendra le temps de poser une action concrète, celle-ci devra être faite solidairement avec un fort sentiment d'appartenance afin de valoriser le rôle d'agent en services correctionnels. De là l'importance de la reconnaissance et de l'appartenance.

De plus, nous devons nous orienter vers de nouvelles techniques et des ressources afin de renforcer nos orientations syndicales pour les années à venir et ainsi instaurer un réel travail d'équipe.

Ceci nous amène au mode de réaction face à l'employeur :

- 6 Réagir par voie de communiqué de presse afin de rectifier ou mettre à jour un événement car, nous travaillons dans le noir et il est temps de sortir de notre trou afin de valoriser le statut d'agent et d'avoir une plus grande visibilité positive à l'extérieur des murs;
- 6 Il est temps aussi de mettre à la disposition des membres un agenda afin de faire connaître les activités du SAPSCQ pour ainsi avoir un lien plus direct avec les sections locales. Ce que les membres désirent le plus, c'est de savoir vers où s'oriente l'organisation et ses objectifs. Ceci nous amène à avoir un lien plus direct avec le monde syndical et une participation plus active au sein de notre organisation.

En terminant, je suis jeune, vorace et j'ai la volonté d'accomplir un mandat bien défini afin que vous puissiez voir une personne représentative, transparente ayant une vision positive car nous avons la responsabilité de livrer la marchandise à nos membres.

Alors, je sollicite votre appui dans ma démarche au poste de Secrétaire général.

Merci à tous !

# PROGRAMME DE M. NICKOLAS A. GAGNON

## L'EXPÉRIENCE ET LA MOTIVATION

Fort de l'expérience acquise durement pendant deux (2) intenses années au National et trois (3) au local, je vous dévoile mon programme électoral. C'est un programme qui se veut une continuité et un bilan de celui élaboré en 2002.

En premier lieu, n'oublions pas que les attributions du Vice-président national énumérées à l'article 32 de notre Constitution semblent être légères mais leur importance est primordiale à la défense des conditions de travail des travailleurs.

- LA FORMATION SYNDICALE

J'ai élaboré et fait parvenir un guide à tous les exécutifs à être utilisé lors de la première rencontre (dans les 20 jours de formation) entre les nouveaux ASC et le délégué local. Ce document se voulait préliminaire et temporaire, expliquant les notions de bases du syndicalisme, notre histoire et notre structure.

☞ Ce guide devra être bonifié dans le futur pour y intégrer des concepts interactifs.

J'ai aussi élaboré une formation syndicale de base en santé sécurité d'une durée de quatre (4) heures. Celle-ci faisait un survol des différentes lois, règlements et normes se rapportant à ce sujet. Cet enseignement fut dispensé à tous les nouveaux délégués en santé sécurité lorsque j'étais vice-président national.

☞ Un plan de formation devra être établi.

- LA COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE

Sous ma gouverne, tous les délégués recevaient, par voie électronique, les procès-verbaux des comités de relations de travail et des comités de santé sécurité qui étaient acheminés au siège social par les délégués locaux. De plus, furent ajoutés des normes en SST et quelques documents « intéressants ». À vrai dire, tout ce qui était publique et qui pouvait élargir leur base de connaissance.

☞ Il devra y avoir plus de communication avec les délégués.

- LES AVANTAGES SOCIAUX

Ce dossier n'est pas attribué spécifiquement au Vice-président national mais me fut attribué par l'Exécutif national lors de mon entrée en 2002. En plus d'élaborer et de négocier notre contrat d'assurance-invalidité propre emploi (D1 et D2), j'ai renégocié notre Régime de retraite conformément à la lettre d'intention numéro 2.

- LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le côté prévention de ce sujet est le travail principal du Vice-président national. Je considère que ma grosse réussite fut le rapprochement entre les comités SST et l'Association paritaire qui les supporte en formation conseil. Beaucoup de délégués étaient contents de savoir qu'il y avait un professionnel en santé sécurité avec qui ils pouvaient communiquer pour les conseiller.

Avant mon départ, le Syndicat et le MSP étaient sur le point de signer une entente pour la création d'un comité conjoint (provincial) en santé sécurité. Celui-ci aurait la tâche de conseiller, chapeauter et aussi donner une vision et une voix provinciale aux problèmes identifiés. Étant donné que les deux parties étaient d'accord pour la nécessité d'un tel comité, une entente ne devrait pas tarder.

☞ Nous devons nous assurer que la base légale en santé sécurité soit respectée par l'employeur.

En terminant, les questions qui devraient se poser sont celles-ci :

- Est-ce que j'ai les compétences pour le poste ?
- Est-ce que je suis motivé à faire le travail ?
- Est-ce que je représente bien les idées d'une majorité d'ASC ?

Avec tout ce qui s'est passé dans le *passé récent*, je dois dire : **OUI ! OUI ! et OUI !**

Je sollicite donc votre appui à ma candidature en vous permettant de me choisir par un simple crochet au côté du nom de NICKOLAS A. GAGNON (RDP) sur le bulletin de vote que vous recevrez par la poste incessamment.

# PROGRAMME DE GUYLAINE MOISAN

Chers collègues, agents et agentes des services correctionnels à travers la province,

Je suis très heureuse aujourd'hui de porter ma candidature au poste de vice-présidente dans le but de vous représenter au sein d'une organisation syndicale dans laquelle je crois, et qui doit reprendre son envol avec notre collaboration à tous. Pour les personnes qui ne me connaissent pas encore, je me nomme Guylaine Moisan, je suis agente des services correctionnels au service du ministère de la Sécurité publique depuis avril 1992 à l'Établissement de détention d'Amos. J'ai 39 ans et je m'implique syndicalement depuis 1996 au sein de ma section locale, ainsi que depuis 2000 au niveau des instances décisionnelles de notre organisation (Congrès et Conseils).

Avant d'entrée au sein des services correctionnels, j'ai obtenu mon baccalauréat en psycho-éducation en 1988 à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. J'ai travaillé dans différents domaines reliés aux relations humaines et je me suis toujours très fortement impliquée dans mon milieu de vie. J'ai collaboré avec de nombreux groupes communautaires et associations caritatives, ce qui m'a permis de prendre de l'expérience de vie en sortant des bancs d'école et également de m'instruire sur le côté plus administratif de ces différentes associations (participer aux conseils d'administration, rédaction des bilans financiers, des procès-verbaux, etc). Comme vous pourrez le constater, à partir de 1999 à 2004, j'ai cumulé plusieurs mandats au sein de ma section locale. Donc, la somme de travail ne me rebute nullement. J'ai mené mes multiples mandats de front. Cependant à partir de janvier 2004, j'ai démissionné de quelques-unes de mes attributions afin de laisser la place à une relève qui se laissait attendre depuis trop longtemps. J'ai conservé mes fonctions au sein du comité de santé et sécurité au travail, mandat qui m'a toujours tenu à cœur car j'ai la ténacité pour mener à terme des dossiers qui sont trop souvent très longs mais ce, en ayant toujours à l'esprit de mieux représenter mes confrères et consœurs de l'établissement de détention d'Amos. Heureusement, la relève a dernièrement pris sa place et ceux-ci auront mon entière collaboration, mon support technique durant cette période de transition.

Pour moi, l'aventure au sein du National est un nouveau défi qu'il me fera plaisir de relever. Je m'engage à mettre toute l'énergie et le temps requis afin de bien remplir mes obligations et nouvelles responsabilités. J'ai la ferme intention de travailler toujours aussi fort afin d'améliorer nos conditions de travail en tant qu'agent des services correctionnels. En occupant ces fonctions, en représentant plus de 2000 membres à travers la province, il est impératif que nous soyons capables de travailler dans un même but et ce, en équipe, et de former un groupe solidaire et ce, autant avec les délégués des différents établissements qu'entre les représentants que vous choisirez pour vous représenter au sein de l'Exécutif national.

Les derniers événements depuis novembre 2003 auront fait beaucoup de tort et ont mis en péril la crédibilité de notre organisation face aux autorités (MSP, Gouvernement, nos propres membres, etc). Le but premier est de rebâtir une équipe solide qui aura à cœur son mandat et qui sera capable de travailler ensemble afin d'unifier l'ensemble des agents des services correctionnels à travers la province vers un but commun.

EXIGER#DE#NOTRE#EMPLOYEUR#ET#DU#GOUVERNEMENT# :

- AUCUNE#FERMETURE#D'ÉTABLISSEMENT#OU#PERDRE#NOTRE#CHAMPS#DE#COMPÉTENCE#PAR#LA#PRIVATISATION#DE#NOS SERVICES#ET#ATTRIBUTIONS#À#D'AUTRES#TYPES#D'EMPLOIS#\*\*\*PRIORITÉ NO.1\*\*\*;
- L'AMÉLIORATION#NOTRE#QUALITÉ#DE#VIE#AINSI#QUE#DE#NOS#CONDITIONS#DE#TRAVAIL#(RENOUVELLEMENT#DE#NOTRE CONVENTION#COLLECTIVE) \*\*\*PRIORITÉ NO.2\*\*\*;
- L'UNIFORMISATION#DES#PROCÉDURES#SÉCURITAIRES#ET#MÉTHODES#DE#TRAVAIL#ET#CE, #SANS#DISTINCTION;
- LA#FINALISATION#DU#DOSSIER#DE#CLASSIFICATION#\*\*\*PRIORITÉ NO.3\*\*\*#AFIN#DE#FAIRE#RECONNAÎTRE#NOTRE TRAVAIL#À#SA#JUSTE#VALEUR;
- L'ACCÉLÉRATION#DE#LA#PROCÉDURE#DE#RÈGLEMENTS#DE#GRIEFS;
- RATTACHER#LES#ASC#TRAVAILLANT#EN#MILIEU#OUVERT#SOUS#UN#SEUL#PORT#D'ATTACHE#(CELUI#D'ORIGINE#DE L'AGENT)#AFIN#D'ÉVITER#LES#MULTIPLÉS#EMPLOYEURS, #CE#QUI#FACILITERAIT#LE#TRAVAIL#DES#EXÉCUTIFS#LOCAUX;
- REMPLACER#TOUS#LES#EMPLOYÉS#QUI#PRENDRONT#LEUR#RETRAITE#PAR#DES#NOUVELLES#NOMINATIONS.

Je m'engage à soutenir et à apporter mon entière collaboration aux représentant(e)s des différentes sections, ainsi qu'aux membres à travers la province, et à faire circuler l'information à travers l'ensemble du réseau. Je me fais un devoir de répondre aux différentes demandes qui me seront acheminées en faisant appel à l'expertise acquise durant mes années d'implication syndicale ou encore à vos interrogations avec le support des employé(e)s travaillant pour l'organisation. L'une des prochaines priorités de notre organisation syndicale sera de mettre l'accent sur la formation des nouveaux délégués ainsi que de respecter le désir des membres quant à la modification de notre Constitution pour la rendre d'actualité, répondant mieux aux besoins de ceux-ci et d'une saine organisation (revitalisation du FDS, amélioration des banques de libération syndicale au niveau local, s'adjoindre les services d'un employé en relations de travail, etc.). Modifier l'appellation du SAPSCQ dans le but de respecter le nombre grandissant de femmes à travers l'ensemble des établissements (40% de femmes) et membres de plus en plus actives au sein de notre organisation. Mais ne vous inquiétez pas, je ne m'engage pas dans le but de modifier à la hausse mon salaire mais simplement dans le but de travailler à améliorer l'ensemble de nos conditions de travail.

Je sollicite donc un mandat de deux ans afin de vous démontrer que je suis la personne qu'il vous faut au poste de vice-présidente. De plus, cela serait une première au sein de notre organisation : une femme au National. Votez pour le changement, une femme dans les ligues majeures, pourquoi pas !!! Pour les personnes qui aimeraient connaître une autre vision, vous pouvez contacter mes confrères et consœurs de l'Établissement de détention d'Amos, ils seront certainement « meilleur juge » que moi-même pour vous donner une opinion sur le travail que j'ai accompli tout au long de ces années.

Syndicalement vôtre !

# PROGRAMME DE JACQUES HARDY

## *L'ENGAGEMENT POUR L'UNIFICATION*

Après un engagement de plus de 15 ans dans le monde syndical, dont 12 au sein de notre organisation syndicale locale des détections de Rivière-du-Loup et Rimouski, je me sens disposé à relever un nouveau défi, soit celui de solliciter le poste de Responsable des griefs et accidents du travail à l'Exécutif national. Je suis conscient de l'ampleur de la tâche qui m'attend, compte tenu du nombre élevé de griefs et du phénomène de démobilité qui continue de déferler sur l'ensemble du mouvement syndical québécois de la fonction publique.

Présentement, notre plus grand ennemi est notre organisation syndicale qui vit une période de déchirement, ce qui amène une remise en question en profondeur.

Une bonne partie de la solution de notre remise en question se trouve dans le projet d'amendements de la Constitution, document qui ne doit pas être rejeté du revers de la main.

Également, l'Exécutif national doit reprendre contact avec la base si l'on veut recréer un sentiment d'appartenance pour que les membres puissent être en mesure de s'identifier à un Exécutif qui reflète une image de solidarité.

Les prochaines années syndicales seront déterminantes car, déjà, on parle de fermeture et de privatisation et c'est là que nous aurons besoin de la mobilisation de tous nos membres.

Nous parviendrons à créer une véritable identité collective à la condition de prendre en compte la diversité des situations et les aspirations des membres. Il nous appartient, à nous tous, de s'unifier dans une bataille qui s'annonce vitale pour notre survie. Nous nous devons de mettre fin à nos querelles afin que tous et chacun puissent se mettre à contribution pour redonner force à notre organisation.

Étant conscient du défi à relever, j'ai pris la décision de me présenter de manière réfléchie, et pour mener à terme ce mandat, je m'engage à :

- Consacrer toutes mes énergies et ressources à renforcer l'unité auprès des membres et faire en sorte que toutes et tous puissent s'identifier et se reconnaître dans notre Syndicat;
- Développer le travail d'équipe au sein de l'Exécutif;
- Dynamiser l'action syndicale dans chacun des centres de détention avec la complicité des exécutifs locaux;
- Susciter l'intérêt des membres afin qu'ils s'investissent dans les exécutifs locaux;
- Améliorer l'image des agentes et agents des services correctionnels auprès du public;
- Améliorer notre structure de communication afin que nos membres puissent obtenir l'information juste et de manière plus rapide;
- Mettre tout en œuvre pour que le nombre de griefs soient moins élevé.

Votre aide et votre appui seront déterminants pendant la présente campagne. L'engagement que vous y mettrez permettra à l'Exécutif national d'assumer et d'accroître la crédibilité de notre organisation. Demeurant convaincu d'avoir les qualités requises pour relever ce défi, je vous demande, à toutes et à tous, de supporter ma candidature au poste de Responsable des griefs et accidents de travail du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels.

Merci !

# PROGRAMME DE JEAN-FRANÇOIS PLATHIER

Bonjour à tous,

Je viens devant vous ce soir afin de postuler à un poste au sein de l'Exécutif national : celui de Responsable des griefs et accidents de travail.

Je me présente rapidement pour ceux qui ne me connaissent pas. Mon nom est Jean-François Plathier, 34 ans. Je suis en activité en tant qu'agent des services correctionnels au sein de notre ministère depuis 2001 et au sein de notre Syndicat depuis mai 2003, où j'ai accédé tour à tour au poste de vice-président local et président de section au Palais de justice de Montréal.

Je suis sûr que vous vous posez la question : qu'est-ce qu'un agent en poste au Syndicat depuis un an peut nous apporter, et je trouverais cette question bien légitime et justifiée.

Je commencerai par vous répondre que ma carrière au sein des prisons a débuté il y a maintenant 11 ans en France, (mon accent ne vous trompe pas) à la Maison d'arrêt de la Santé à Paris. 2 300 détenus, 100 détenus à l'étage, un garde par étage. Je souhaite tout de même apporter une petite précision qui mettrait définitivement mes chances d'élection au rancart. Je ne suis pas parisien. Je viens de Bretagne. Ces conditions de travail très difficiles m'ont conduit à me rejoindre à la création d'un syndicat. « L'ufap », premier syndicat autonome de gardiens de prisons, syndicat pour lequel j'ai élaboré les grandes lignes stratégiques depuis sa création jusqu'à la date de ma disponibilité pour arriver dans ce beau pays qu'est le Québec. Et, 186 prisons à gérer, je peux vous dire que c'est quelque chose. En 5 ans, nous avons contribué à faire passer, par des grèves à répétition, bien que comme ici, nous n'avons pas non plus le droit de grève, et un syndicalisme actif, au redressement de notre profession qui, comme ici, était en déclin et à aboutir à une véritable consultation politique et sociale quant aux difficultés et à la problématique de ce beau métier qu'est le nôtre. Résultats obtenus : un budget des prisons qui, au début, représentait 1 pour cent du ministère à 100 pour cent en 2000, une commission parlementaire très incriminante pour les gestions du passé, des agents de service correctionnel dans tous les débats télévision de grande écoute, une véritable revalorisation de notre métier, un succès à 300 pour cent. Comme ici, le personnel était défaitiste et blasé, comme ici, l'estime du personnel était très bas, comme ici, la privatisation nous jalonnait et comme ici, seuls les bandits intéressaient.

Alors, comment avons-nous réussi à renverser la vapeur, et que va apporter ma nomination au sein de notre Syndicat ?

Il va vous apporter des résultats et une véritable revalorisation de notre profession. Ce que le gouvernement ne voit pas, je vais le faire découvrir et, ce que les agents des services correctionnels souhaitent, je vais me donner à 300 pour cent pour les réaliser. Je me donne le mandat de faire passer cette profession qui, en ce moment est en proie au désintéressement social, et ce Syndicat, pratiquement exsangue de toute discussion sociale et gouvernementale, un acteur prépondérant quant aux décisions et aux chances électorales de nos chers politiciens et un acteur indissociable de tous les débats branchés, qu'ils soient télévisuels, radiophoniques ou simplement familiaux.

Comment ? En victimisant notre profession, en nous faisant voir et entendre autant par des supports médiatiques que par des communiqués actifs à notre ministère, en faisant passer ce milieu fermé et inconnu de 90 pour cent de la société à un milieu ouvert où les citoyens et politiciens vont voir ce qu'est réellement un bandit et ce que nous supportons et risquons chaque jour. Et je suis certain que les gens qui me connaissent lors du dernier Congrès comme un obsédé grammatical et lexical, synonyme de maudit français fatiguant n'auront aucun doute quant à ma volonté de discussion et ma capacité de persuasion. Afin d'améliorer notre cohésion et notre paix sociale, j'entends m'appuyer sur ces élections pour obtenir du gouvernement des améliorations légitimes aux conditions de vie et de travail et autres mesures statutaires et indemnitaires du personnel correctionnel. Ce succès s'appuiera sur un syndicalisme lucide, de proximité, fort responsable pour aboutir à un dialogue constructeur porté par des militants et militantes qui, quotidiennement, se dépenseront pour faire vivre une nouvelle démocratie sociale et des agents qui se retrouveront dans nos valeurs. Lorsque le ministère sera fixé sur la représentativité syndicale au sein de notre organisation, le gouvernement trouvera rapidement les moyens de répondre aux revendications de nos membres et de notre Syndicat.

Je peux vous assurer que ma lutte pour le bien-être et la reconnaissance de notre métier d'ASC sera permanent et je

prouverai, par mes dossiers québécois, français, et mon expertise syndicale, à ce gouvernement et cette opinion publique qu'en prison, les seules victimes ne sont pas les bandits, ce sont les agents des services correctionnels et le personnel qui, chaque jour, risquent leur vie, leur couple et leur santé mentale et psychologique pour 20 \$ de l'heure et une convention collective digne du début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le SAPSCQ deviendra, grâce au soutien et au vote du Personnel, la première et seule organisation syndicale des services correctionnels. Elle représentera les Agents des Services Correctionnels, tous statuts confondus. Pourtant, ces dernières années ont été très astreignantes pour notre organisation. Un budget correctionnel toujours en baisse chaque année, de graves dissensions, que ce soit au sein de notre Exécutif ou au sein de nos membres, agrémentées par des choix hasardeux de certains de nos dirigeants et une convention collective que l'on peut qualifier de patronale, ségrégationniste et d'un autre temps, une sous-traitance qui ne fait que se rapprocher de notre milieu. Le dernier rapport de réingénierie de l'État de notre chère ministre du trésor en atteste, préférant jouer la vie et la sécurité du public et nous faire disparaître au profit de société privatisée, pourfendeur de dépense, défenseur du roi dollar, une énorme dévalorisation de notre métier d'ASC qui ne peut que nous desservir. Alors, il faut nous poser la question.

### **Trois idées fortes pour un monde solidaire :**

La première – Égalité des droits entre tout le personnel qui contribue au bon fonctionnement du service public pénitentiaire, quel que soit leur positionnement dans la hiérarchie : non aux privilèges et aux passe-droits.

La seconde – Solidarité entre toutes les catégories de personnel pour obtenir ensemble des améliorations pour chacun : non à la division du personnel qui ne profite qu'à l'administration.

La troisième – Changement de la politique pénitentiaire et de gestion des ressources humaines pour obtenir de meilleurs conditions de vie et de travail.

### **Trois signes distinctifs devront caractériser ce Syndicat :**

- Ce Syndicat sera un syndicat fédéral constitué en syndicats locaux (implantés dans tous les établissements pénitentiaires) pour mieux résoudre les problèmes de chacun, au niveau qui convient;
- Ce Syndicat sera un syndicat autonome, libre de toute inféodation hiérarchique, politique, religieuse ou patronale;
- Ce Syndicat devra être un syndicat majoritaire. Il constitue ainsi une force incontournable d'opposition et de proposition pour obtenir des avancées sociales significatives pour le personnel pénitentiaire.

Par ailleurs, ce Syndicat devra s'affilier, lorsqu'il aura repris sa force et sa représentativité au sein du ministère à d'autres syndicats majoritaires de ce ministère de la Sécurité publique afin que notre force et notre représentation ne cessent de croître pour le meilleur de notre profession.

### **En quoi ce Syndicat devra-t-il différer d'autres syndicats et de l'ancien ?**

Ce Syndicat ne pratiquera ni un syndicalisme de complaisance, ni un syndicalisme d'accompagnement, ni un syndicalisme de refus systématique. Notre Syndicat pratiquera un syndicalisme de projets, de propositions, de revendications et de négociation. C'est un syndicalisme qui s'appuiera sur les revendications et la mobilisation du personnel, qui créera un rapport de force et qui négociera sur cette base afin d'obtenir des progrès pour tous.

**Alors, fraternisons, reprenons la place qui nous revient au sein de la société, redressons tous ensemble nos manches, relevons fièrement la tête, rebâtissons nos fondations pour que notre maison affronte solidement et efficacement l'avenir.**

Salut à tous et merci de m'avoir écouté.

# PROGRAMME DE GILLES BERGERON

Ce que je propose :

- D'arrêter l'hémorragie à notre Syndicat maintenant parce que le seul gagnant présentement, c'est notre employeur qui rit de nous actuellement.
- L'essentiel pour nous, c'est d'arrêter nos querelles et de travailler tous ensemble pour avoir une bonne convention collective avec des gains pour nous tous.
- Les besoins des ASC sont urgents. Nous comprenons les problèmes que vivent les TPR avec les quarts de travail de jour, soir, nuit et sur appel.
- Ce que j'ai à vous offrir est ma disponibilité, le désir de travailler pour faire avancer notre organisation syndicale dans la bonne voie. Si on ne change pas cela dans un avenir proche, notre Syndicat s'en va dans un cul de sac.
- Il faut arrêter de faire toutes sortes de comités de toute façon. Depuis les dix (10) dernières années, l'expérience nous montre que l'on ne va nulle part.
- Il faut négocier avec notre employeur et lui démontrer notre insatisfaction concernant nos conditions de travail.

# PROGRAMME DE DENIS LÉGARÉ

Chers confrères, chères consœurs,

Aujourd'hui, nous sommes rendus à refaire l'Exécutif au complet. Alors, il est temps pour moi de vous faire bénéficier de mon expérience syndicale ainsi que celle acquise dans différentes organisations.

- Il est vital de redéfinir nos visées syndicales et ainsi améliorer le lien direct avec nos membres pour qu'ils puissent sentir cette appartenance et reconnaissance qu'ils méritent.
- Encore une fois, nous sommes à renouveler nos conditions de travail et il est temps pour nous de faire valoir nos droits car le rôle qu'on joue à chaque jour comme ASC doit être reconnu, autant par le ministère que vis-à-vis la communauté.
- Je sais, le mandat est gros. Nous avons des dossiers à finaliser : la relativité salariale, le plancher d'emploi, statut d'agent/e de la paix permanent temps complet, nos griefs, nos lettres d'ententes et aussi, voir à refermer notre convention collective trop large et qui donne trop de « Power » à nos dirigeants. Vous comprendrez qu'il est temps de réagir face à l'employeur et de mettre nos priorités sur l'amélioration de nos conditions de travail.

## IMPORTANT !

- Il est impératif pour moi de reprendre le cas des TPR car, moi aussi j'ai vécu le « calvaire » de l'employeur. Mes visées pour améliorer vos conditions de travail sont :
  - 6 Accéder à une permanence plus rapidement;
  - 6 Reconnaître l'ancienneté (temps passé en prison);
  - 6 Avoir le droit au temps compensé;
  - 6 La possibilité d'avoir des congés de maladie;
  - 6 Avoir un horaire convenable et plus flexible afin de faciliter : soit un retour aux études ou un retour de maternité, etc.
  - 6 Avoir des heures garanties par semaine seulement soit : 24-32-40 heures;
  - 6 Avoir accès au congé sans traitement;
  - 6 Avoir une qualité de vie : sans stress... WOW !
- Alors, je suis la personne qui vous comprend et je veux travailler pour vous. Ensemble, je dis aussi aux vieux permanents qui sont là qu'ils sont d'une importance vitale à la réussite de nos demandes. Alors, je m'engage à fortifier et affermir le moral des groupes pour que nous puissions vaincre notre bataille.

Mon mandat comme secrétaire général :

- ⇒ Ma priorité est de faire une planification financière, tel que prévu dans la Constitution à l'article 33,17 et de préparer un vrai budget annuel afin de vous présenter un rapport financier réel;
- ⇒ Voir à faire des recommandations au Congrès afin d'avoir une gestion saine;
- ⇒ Voir à ce que les placements du FDS de chaque année soient effectués en bloc de 4 placements par an afin de maximiser le rendement de ceux-ci (= votre argent);
- ⇒ Faire la projection des liquidités annuelles;
- ⇒ Voir à ce que les sections soient munies d'un système informatique pour une meilleure communication;
- ⇒ Évaluer la pertinence de certaines dépenses;
- ⇒ Faire une politique d'achat au sein du SAPSCQ.

En terminant, mon plan d'action apportera un atout à notre organisation et une saine gestion.

Si vous avez besoin d'une personne avec du leadership, un lien d'appartenance, une personne prête à rebâtir quelque chose de solide afin que tous puissent s'identifier et avoir un lien direct, alors, je crois être la personne adéquate.

Je sollicite donc votre appui dans ma démarche au poste de Secrétaire général.

Merci à tous.

# PROCÉDURE DE VOTATION

Permettez-moi en ma qualité de président d'élection de vous donner quelques directives sur le vote et le dépouillement du vote pour l'élection au niveau de l'Exécutif national, soit en l'occurrence les postes de « *Vice-président, Responsable des griefs et accidents de travail et Secrétaire général* ».

Le 7 juin prochain, l'envoi postal de tous les bulletins de vote sera effectué. Dans le but d'assurer le contrôle et le secret du vote, un numéro apparaît sur l'enveloppe de retour affranchie. Ce numéro correspond à celui qui est inscrit sur la liste des membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. Une fois les bulletins de vote complétés, ils doivent être insérés dans l'enveloppe portant la mention « **CECI EST MON VOTE** » et cette dernière devra être scellée. Elle ne sera ouverte que lors du dépouillement du scrutin.

Seules les enveloppes de retour oblitérées par le Service des postes **avant minuit le 25 juin 2004** SERONT ACCEPTÉES lors du dépouillement du scrutin qui aura lieu le 2 juillet 2004 au siège social du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, sis au 4906, boul. Gouin Est, à Montréal, à 10 h 00. Les bulletins oblitérés après le 25 juin 2004 et qui parviendront au président d'élection seront rejetés et annulés.

Sur réception des bulletins de vote, l'on comparera le numéro apparaissant sur l'enveloppe de retour avec le numéro inscrit sur la liste des membres, ceci afin de s'assurer que chaque membre a reçu ses bulletins de vote et les a retournés. L'ouverture des enveloppes ne se fera qu'à la journée du dépouillement, cela en présence des deux (2) scrutateurs, soit MM. Michel Ouellet et Michel Borduas. L'on conservera le tout pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant le dépouillement.

Michel Carra  
Président d'élection

**VOUS  
DÉMÉNAGEZ?**

**• CHANGEMENT D'ADRESSE •**

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

No. Ass. Sociale: \_\_\_\_\_

Établissement: \_\_\_\_\_

**ANCIENNE ADRESSE**

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

**NOUVELLE ADRESSE**

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ No. téléphone:(        ) \_\_\_\_\_

*N.B. Veuillez nous faire part de toute modification en remplissant cette partie  
et nous la retourner.*

